



OPIL

Plaine de Barbezières à Gourville »

Salle des fêtes de Barbezières
11 avril 2017

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE



Ensemble agissons

SOMMAIRE

- Bilan de l'animation
- Perspectives 2017
- Point sur les évaluations d'incidence
- Questions diverses

e Document d'Objectifs & Enjeux du site

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE



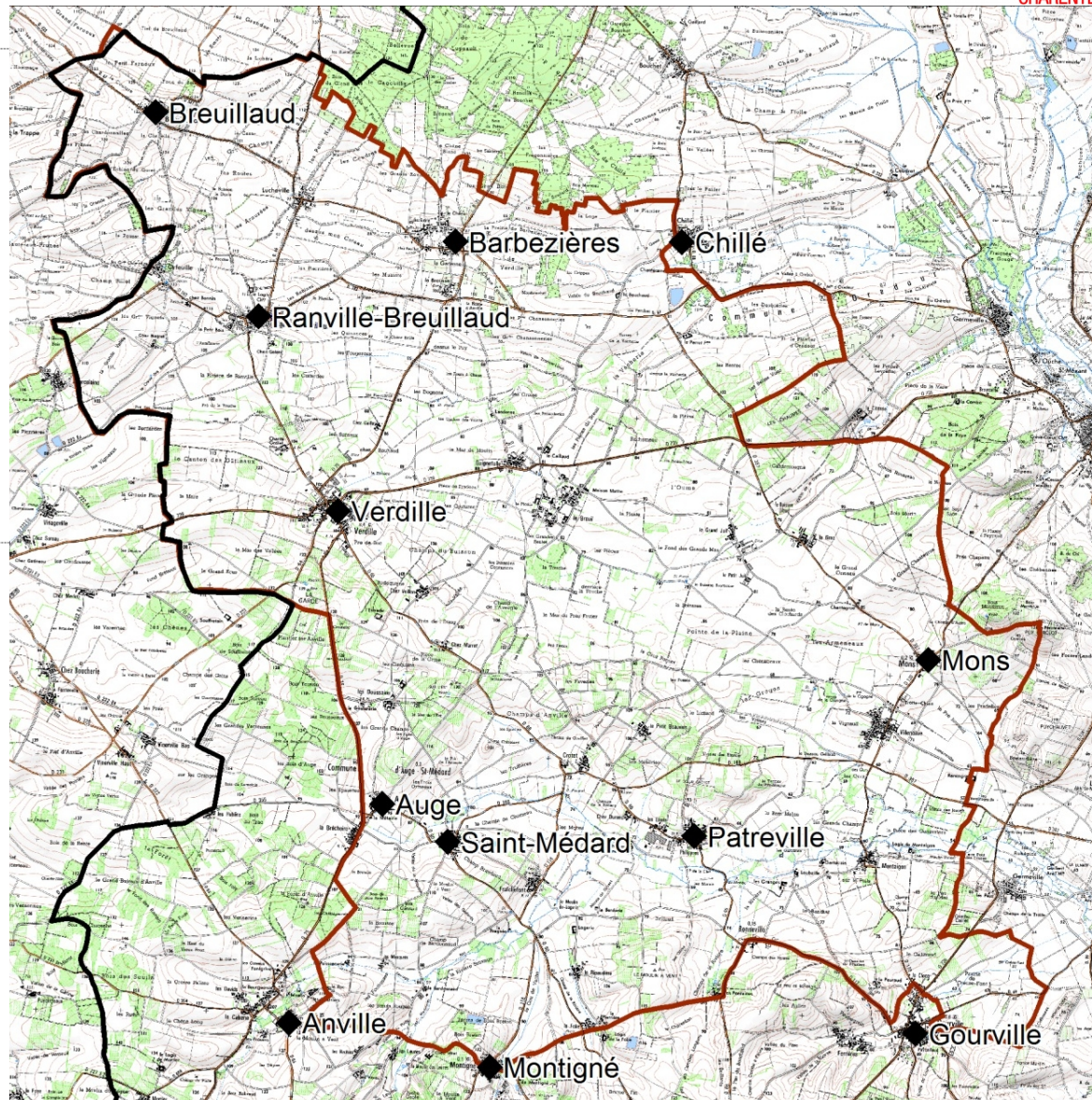
Ensemble agissons

Le site Natura 2000:

- Site classé en ZPS (Zone de Protection Spéciale) au titre de la Directive Oiseaux
- Charente: 8108 ha et 9 communes

9 communes

Mons : 1802 ha
Verdille : 1391 ha
Ranville-Breuillaud: 1273 ha
Auge-Saint-Médard : 1273 ha
Bonneville: 722 ha
Barbezières : 689 ha
Gourville: 397 ha
Oradour: 389 ha
Montigne: 187 ha



- Objectifs de conservation du site
 - Maintien ou rétablissement dans un bon état de conservation des 13 espèces d'Oiseaux d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive Oiseaux
 - Pour l'espèce phare : Retrouver les **effectifs d'Outarde canepetière** de 2000 (32 sur la ZPS de Barbezières-Gourville en 2000 contre 19 en 2005).

- ... des espèces menacées par la disparition de leur habitat

- ✓ 13 espèces d'oiseaux de l'annexe I de la Directive Oiseaux dont 9 se reproduisent régulièrement sur le site:

Busard cendré



Bondrée apivore



Milan noir



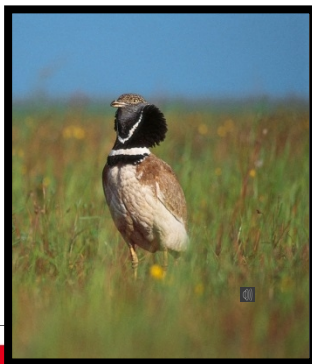
Pie-grièche écorcheur



Pipit rousseline



Outarde canepetière



**Œdicnème criard ou...
courlis de terre**



**Engoulevent
d'Europe**



Ainsi que le busard des roseaux, le busard Saint-Martin, le faucon émerillon, pluvier doré et pluvier guignard

... des espèces menacées par la disparition de leur habitat

✓ 9 autres espèces nicheuses menacées au niveau national et/ou régional:

Chouette chevêche

Faucon hobereau

Buse variable



Petit duc scops



Huppe fasciée



Cochevis huppé



Moineau soulcie



Tourterelle des bois



Alouette des champs



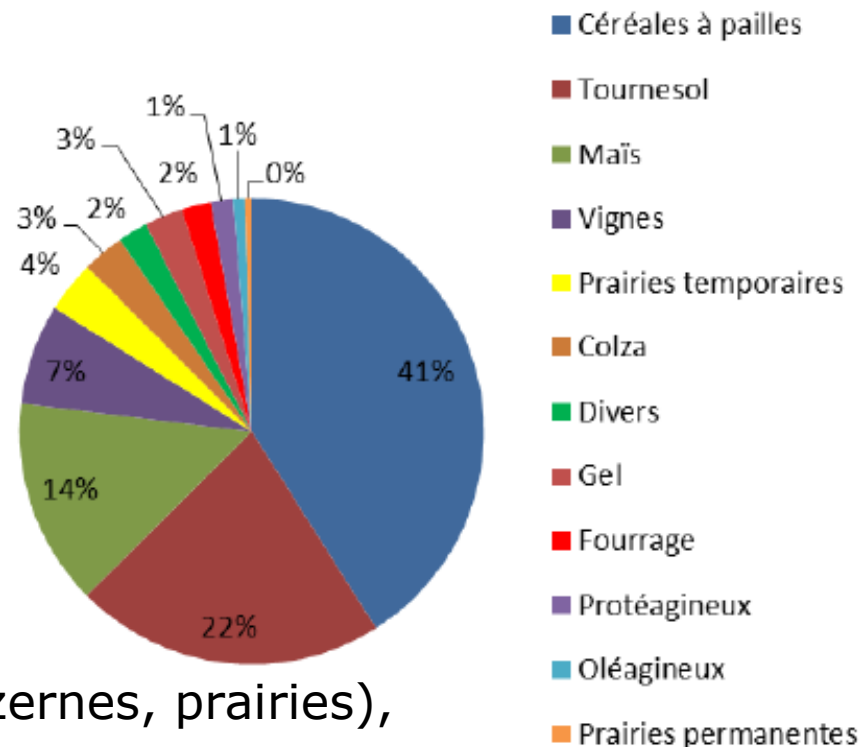
• Activités économiques et loisirs

- Une économie dominée par l'agriculture et l'artisanat
- Céréaliculture et viticulture occupant la plus grande surface
- Une faible densité de population (moyenne de 19 habitants au km²)
- Quelques grosses entreprises
- Les loisirs: chasse (7 sociétés de chasse), pêche et randonnée

■ L'occupation du sol sur la ZPS:

SAU 2014: 6 800 ha

- Le site est occupé principalement par des cultures céréalières et de la vigne
- Environ 3 000 ha de céréales à pailles
- Environ 1 700 ha de tournesol
- Remembrement lié à la LGV Bordeaux-Tours à l'Est du site
- Les couverts herbacés (jachères, luzernes, prairies), représentant environ 9% de la surface, sont des sites de nidification et d'alimentation des oiseaux de plaine



Source RPG 2012

• Objectifs du DOCOB

- **1 :** Créer et/ou gérer les **milieux herbacés** (prairies, jachères, luzernières) favorables aux **oiseaux de plaine** pour enrayer le déclin des effectifs.
- **2 :** Garantir la présence d'une **mosaïque de milieux**
- **3 :** Créer et/ou gérer les **corridors écologiques** (haies, chemins, bandes enherbées) pouvant servir de **zones d'alimentation, de nidification et de refuge**.
- **4 :** Conserver des **arbres isolés** et des **petits boisements** pouvant servir de **zones de nidification, d'observation et de refuges**.
- **5 :** Suivre les **projets et aménagements d'infrastructures** pouvant perturber ou provoquer des mortalités directes d'oiseaux de plaines.

Les actions pour préserver les habitats et les espèces

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE



Ensemble agissons

MAEC 2017



Montage du PAEC

- Chambre d'Agriculture de la Charente opérateur depuis 2015
- Choix des mesures avec les partenaires : Charente Nature et la Fédération des Chasseurs
- Diagnostics réalisés par la Fédération des Chasseurs en 2015
- PAEC fermé en 2016
- Diagnostics réalisés par la Chambre d'Agriculture de la Charente en 2017



Ensemble agissons

MAEC proposées en 2015



Niveau de contractualisation	Habitat visé	Code de la mesure	Niveau de la mesure	Objectifs/ Intitulé de la mesure	€ /ha / an
Engagement à la parcelle	Surface enherbée	HE1		Interdiction de fauche du 01 ^{er} mai au 31 juillet et absence de fertilisation azotée	299 €
	Culture	HE2		Création et entretien Zone de Régulation Ecologique	353 €
	Culture	AU1		Création couvert avifaune et interdiction de fauche du 1 ^{er} mai au 15 août et absence de fertilisation azotée	510 €
	Vignes	VI1		Enherber 1 rang de vigne sur 2, pas d'intervention entre le 1 ^{er} mai et le 30 juin	80 €
Engagement à l'exploitation	Système Polyculture Elevage	SPM5	Maintien	Système polyculture-élevage dominante céréales	81 €
		SPE5	Evolution	Système polyculture-élevage dominante céréales	111 €
		SPM1	Maintien	Système polyculture-élevage dominante élevage	109 €
		SPE1	Evolution	Système polyculture-élevage dominante élevage	139 €
	Système Grandes Cultures	GC N1		Système grande culture niveau 1 de diminution des IFT	96€
		GC N2		Système grande culture niveau 2 de diminution des IFT	169€

MAEC 2015

Bilan de la campagne 2015 :

6 exploitants :

- 33 ha engagés en création de couvert HE03
- 8 ha engagés en gestion extensive de prairies HE01

SAU 2014 : 6 800 ha

Objectif : 15% de la SAU soit 1020 ha

Toujours sous contrat :

- 44 ha finissent en 2017
- 31 ha finissent en 2018



MAEC 2017

Réflexion sur les PAEC avec les experts environnementaux, la DREAL et la DDT

Réponse positive de la Région Nouvelle Aquitaine

MAEC proposées :

Mesure	Cahier des charges	Montant/Ha/an
PC_BAGO_HE01	Retard de fauche sur prairies au 31 juillet	299 €
PC_BAGO_HE03	Création d'un couvert favorable à l'outarde avec fauche au 15 août	510 €

MAEC 2017

Plaquette sur les MAEC envoyée en avril 2017 à tous les exploitants du site
(165 agriculteurs)

Une réunion d'information sur les enjeux et les cahiers des charges MAE
le 18 avril à MONS

Actuellement 9 agriculteurs pour 90 ha sont intéressés par la mise en
place de MAEC



Mesures compensatoires LGV

Pas de conventionnement sur le site

Acquisition : 5 ha sur la commune de Verdille



ns

Cà



Territoire MAEC



Site Natura 2000



MAEC 2013 2014 2015

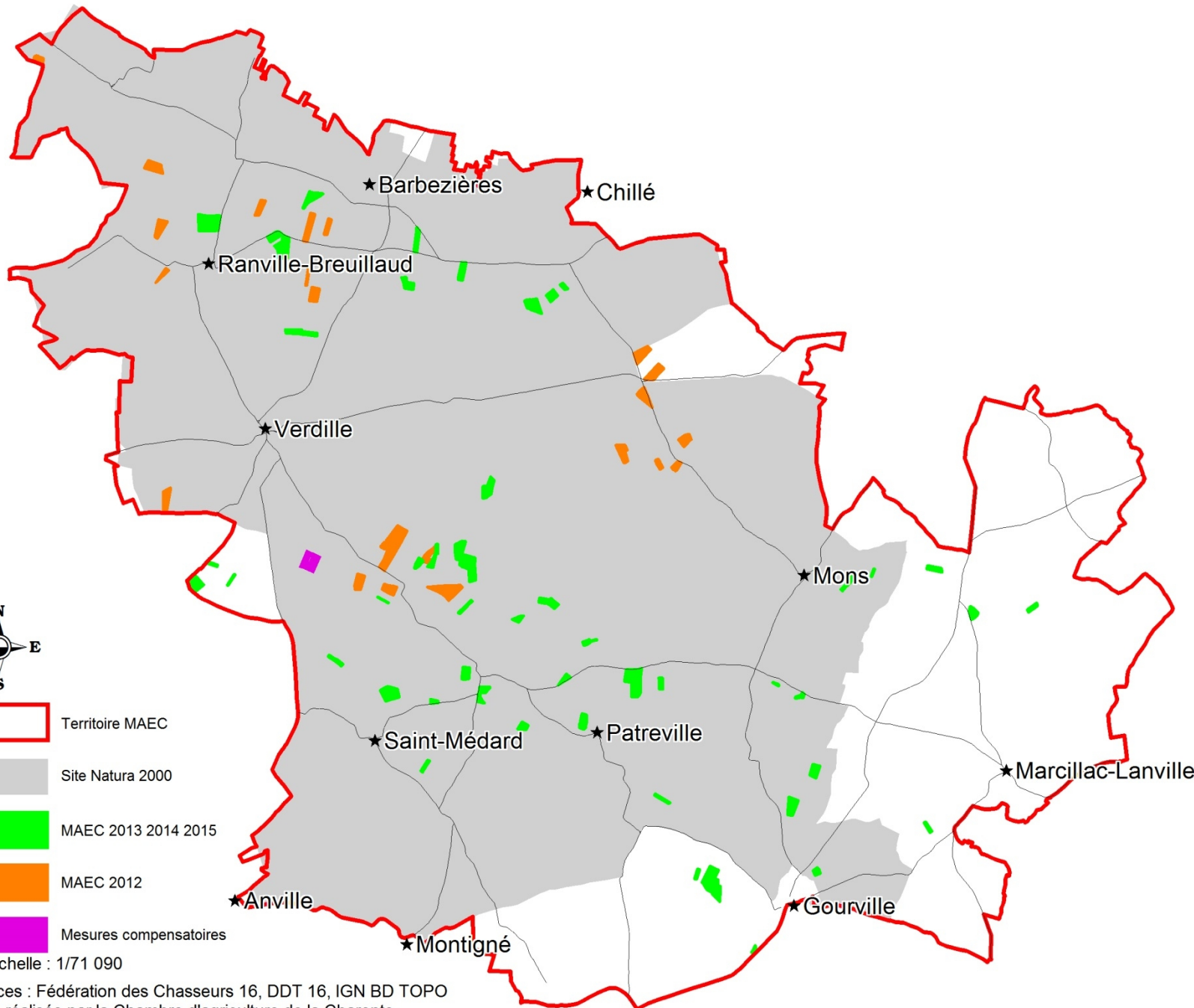


MAEC 2012



Mesures compensatoires

Echelle : 1/71 090



CONTRATS NATURA 2000

PC BAGO N1 Gestion d'une prairie favorable à la biodiversité

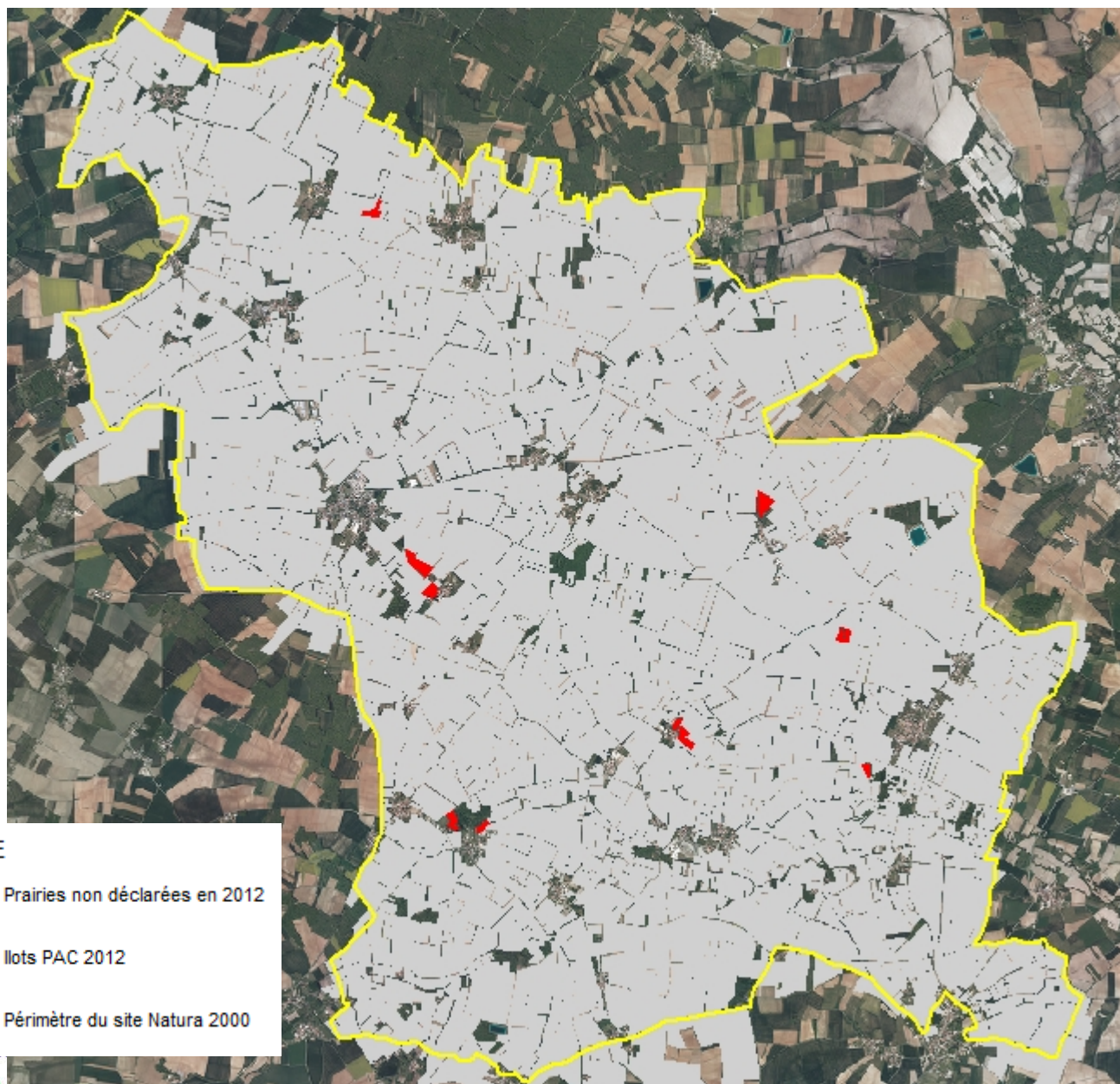
PC BAGO N2 Restauration d'une prairie favorable à la biodiversité

PC BAGO N3 Entretien d'une haie paysagère simple ou double

PC BAGO N4 Plantation et entretien d'une haie paysagère

PC BAGO N5 Entretien des arbres isolés

- Peu de parcelles non déclarées à la PAC (15 ha en 2012)
- Ces parcelles ont été diagnostiquées et une seule s'est trouvée intéressante mais elle va être déclarée à la PAC cette année.
- Toutes les haies touchent des parcelles agricoles et ne peuvent donc pas faire l'objet de contrats



LEGENDE

-  Prairies non déclarées en 2012
-  Ilots PAC 2012
-  Périmètre du site Natura 2000

Contenu :

■ Cadre réglementaire

Objet, contenu de la charte, ses avantages, les modalités d'adhésion et le contrôle

■ Présentation du site Natura 2000

■ 11 fiches d'engagement et de recommandations :

- Fiche portée générale
- 8 fiches milieux
- 2 fiches activités

La Charte Natura 2000 - Composition

- Les 8 fiches « milieux » :
-
- - 1. Champs cultivés
- - 2. Jachères et terrains rudéraux non productifs
- - 3. Prairies
- - 4. Boisements
- - 5. Haies, chemins et fossés
- - 6. Abords de voiries
- - 7. Vignes et vergers
- - 8. Cours d'eau, berges et boisements rivulaires



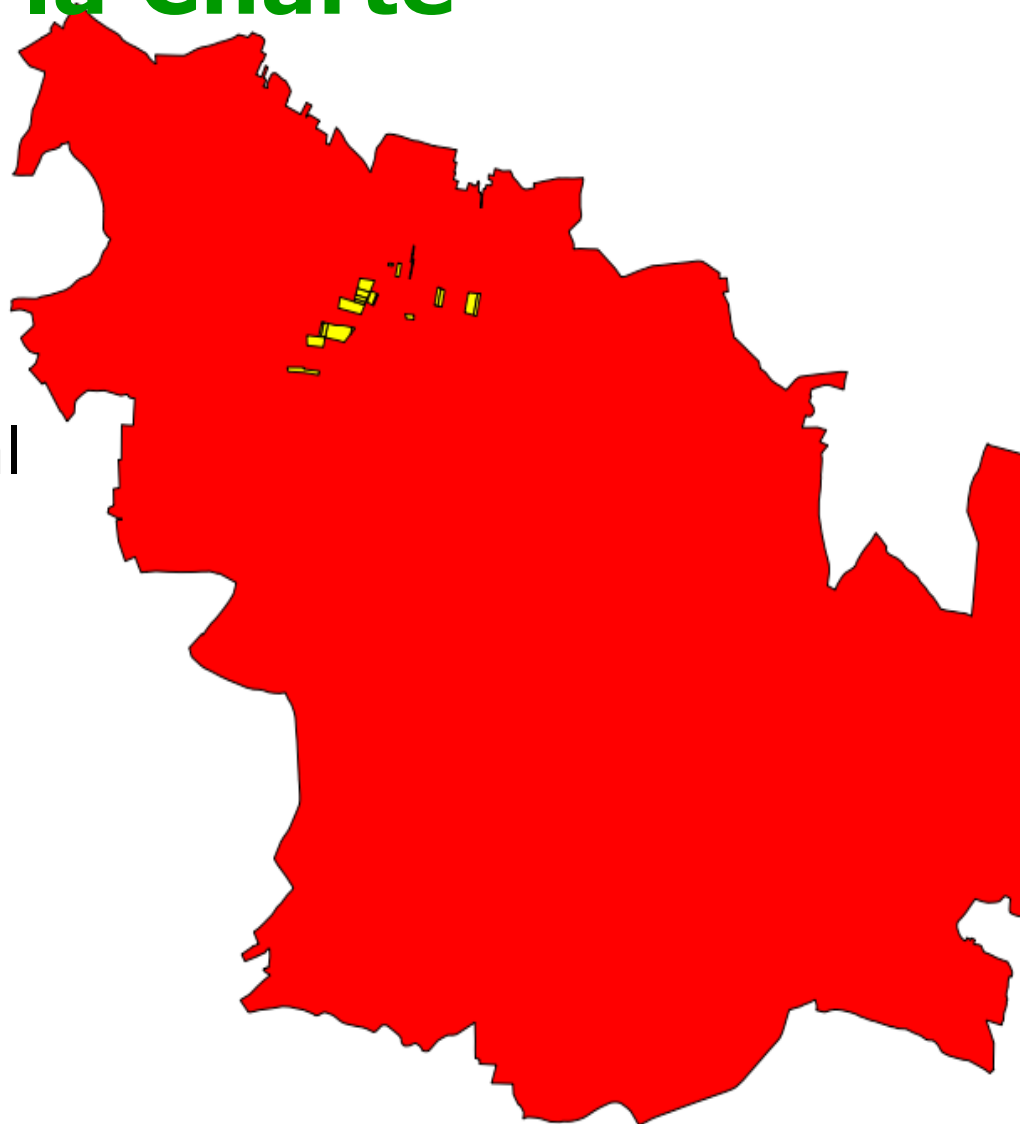
La Charte Natura 2000 - Composition

- Les 2 fiches « activités » :
-
- - 1. Localisation des BCAE dans le cadre de la PAC
- - 2. Chasse



Adhésion à la Charte

- 1 adhésion en 2014
- 1 propriétaire,
- 22 parcelles pour un total d'environ 30 ha
- Adhésion à la fiche « milieux agricoles »



Ensemble agriocentre



Engagements de la fiche

« champs cultivés »

- Maintenir des repousses spontanées sur au moins 15% des parcelles engagées entre le 15 août et le 31 octobre
- Aucune intervention chimique ou mécanique sur ces surfaces
- Si découverte de nids de Busards, mettre en place un équipement de protection.



Recommandations de la fiche

« champs cultivés »

- Privilégier l'implantation d'une culture intermédiaire en faible densité
- Fractionner les parcelles avec des bandes enherbées de 20 mètres
- Eviter le regroupement parcellaire
- Moisson à vitesse réduite (max 10 km/h)



Adhésion à la Charte

En 2017 signature du SIAHBAC pour la fiche 8 :
Cours d'eau, berges et boisements rivulaires



Adhésion à la Charte

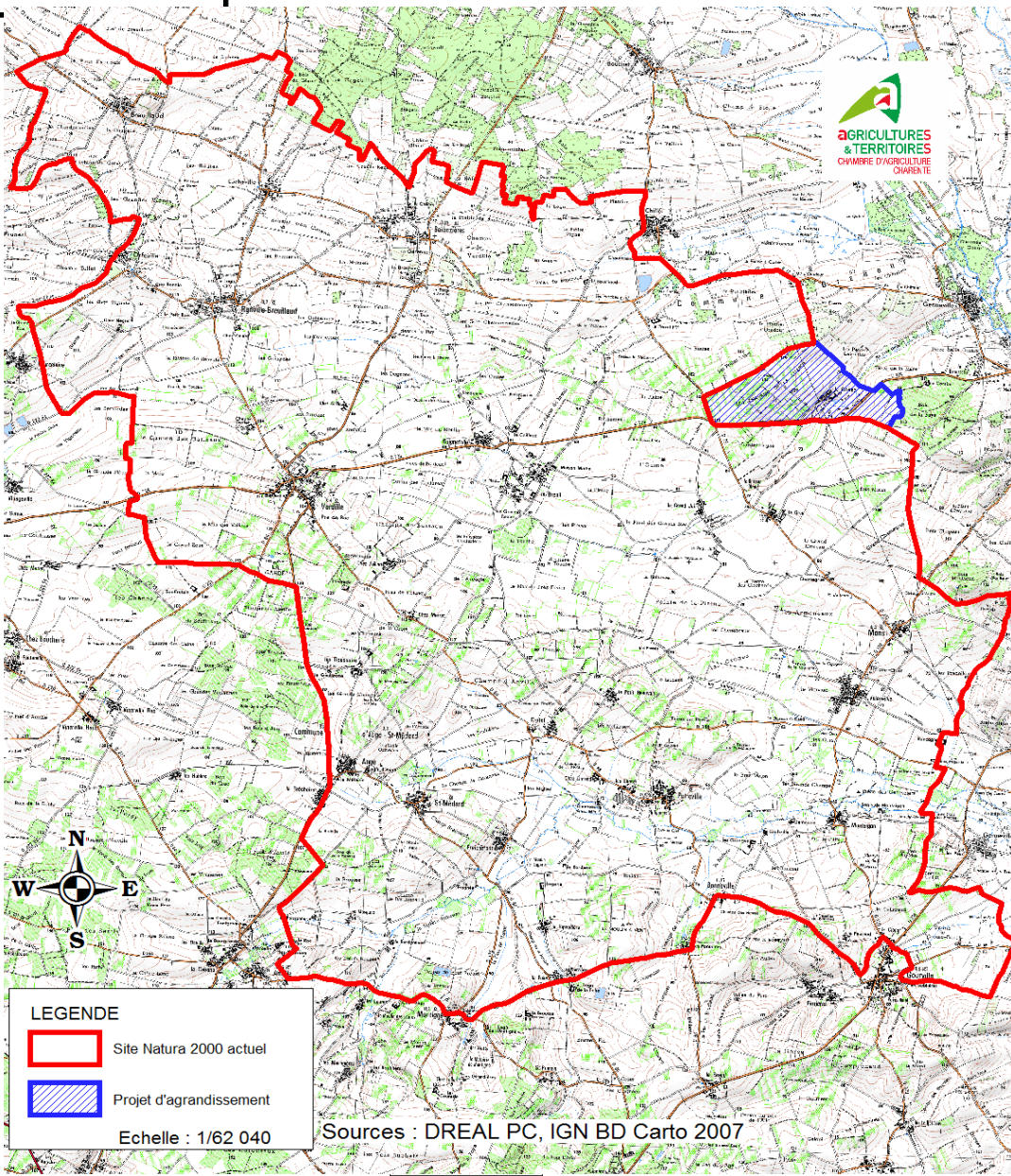


Engagements :

- 1- Maintenir la végétation des rives (absence de toute destruction) et intervenir en entretien mécanique ou manuel entre août et février.
- 2- Maintenir et favoriser les essences autochtones et efficaces pour la stabilité des berges (aulnes glutineux, frênes communs, saules).
- 3- Maintenir les souches des arbres coupés sur les berges.
- 4- Ne pas réaliser d'aménagements (plan d'eau, bâtiments,...) sur la parcelle.
- 5- A réaliser des interventions sélectives et raisonnées favorables aux espèces d'intérêt communautaire : préserver des zones refuges, s'il y en a, en maintenant localement une végétation rivulaire peu entretenue, conserver des arbres isolés, des bosquets, des arbres morts ainsi que des pierriers et le long des berges.



Ensemble agissons



Projet d'agrandissement de
141 ha sur la commune de
Mons au lieu-dit de la Citerne

Se justifie par la présence
d'espèces protégées :
outarde canepetière,
œdicnème criard, busard
cendré, alouette lulu...

Ensemble agissons

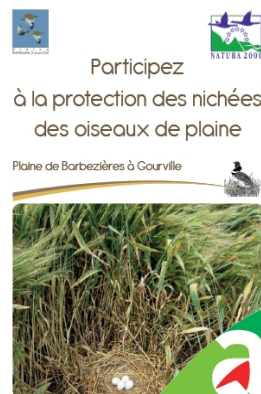
➤ Mise en place et promotion d'un réseau de sauvegarde des nichées

- Partenariat avec Charente Nature et la Fédération des Chasseurs
- Création d'une plaquette sur la thématique des nichées
- Envoi aux 165 agriculteurs recensés sur le site par courrier en 2015, par internet en 2016 et courrier en 2017
- Envoi aux mairies, entrepreneurs et coopératives
- Réunion d'information le 21 avril 2015

➤ Résultats

- Aucun appel d'agriculteurs
- Pas de nids protégés

- Très peu de nids sur le site
- Intervenir auprès des particuliers qui peuvent observer ?



Ensemble agissons

S01	SUIVI DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS D'ESPÈCES CIBLES	+++
-----	---	-----

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

➤ Suivi des populations d'outardes canepetières et d'œdicnèmes criards

- Partenariat avec Charente Nature et la Fédération des Chasseurs
- Outarde : suivi annuel par Charente Nature et ONCFS
- Œdicnème : suivi annuel par Charente Nature et ONCFS uniquement en automne
- 2014 : suivis œdicnèmes de printemps et automne réalisés par la Chambre d'Agriculture
- 2015 à 2017 : suivis œdicnèmes de printemps et automne réalisés par la Fédération des Chasseurs



Ensemble agissons

S01

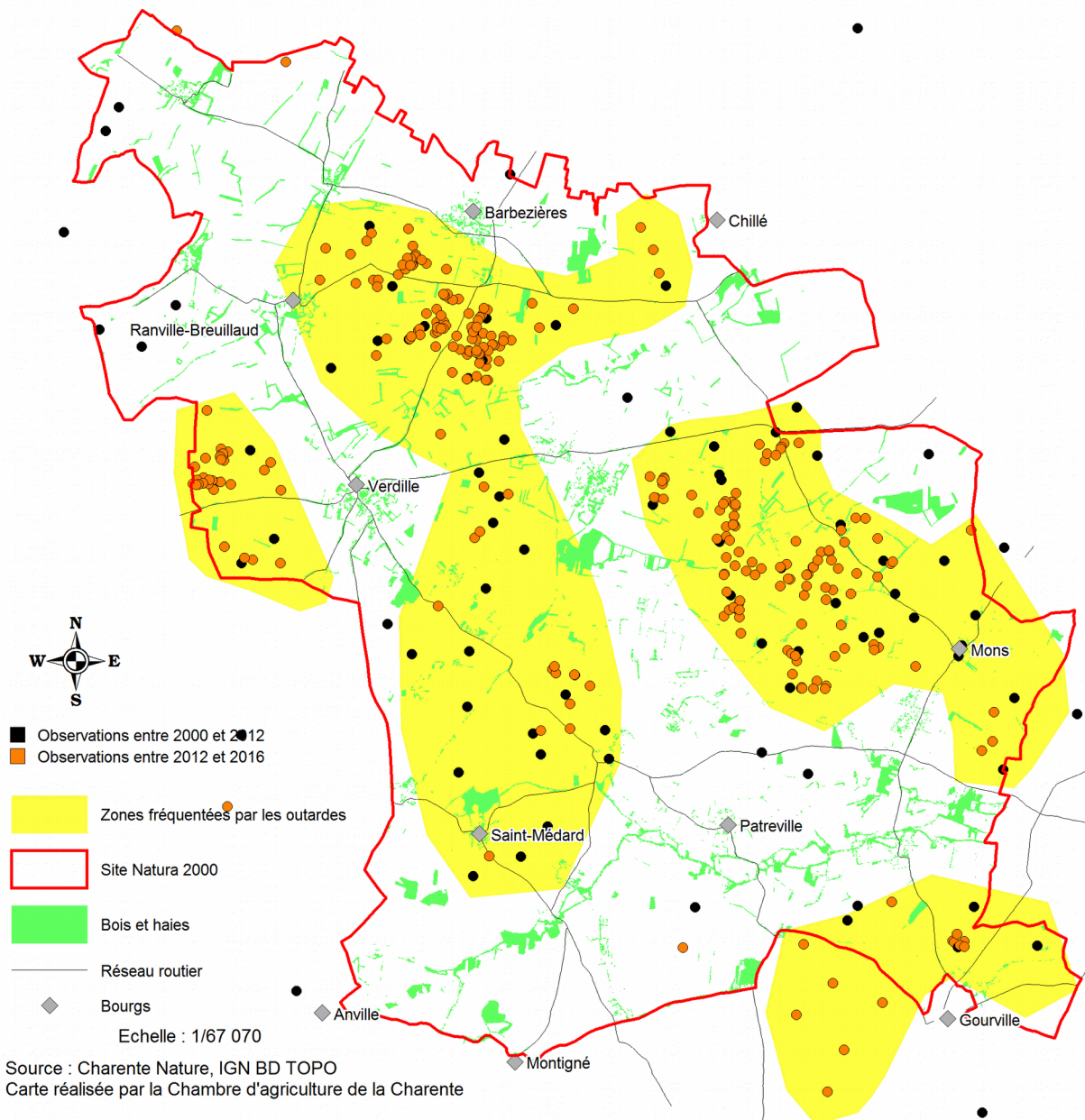
SUIVI DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS D'ESPÈCES CIBLES

+++

TURE
ENTE

Résultats
outarde
Canepetière:

Observations
de Charente
Nature



S01	SUIVI DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS D'ESPÈCES CIBLES	+++
-----	---	-----

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

Synthèse des suivis d'Outarde par Charente Nature

Communes	2000	2004	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Oradour	1	0	0	0	0	0	1	2	1	1	3
Montigné	1	1	0	0	0	0	0				0
Gourville	4	3	0	0	2	0	3	1	1	1	0
Ranville-Breuillaud	5	1	1	2	1	2	0	2	2	0	2
Barbezières	3	1	1	3	3	3	2	2	2	2	2
Verdille	3	3	7	5	3	2	3	3	4	3	1
Mons	6	5	4	4	4	1	4	5	5	7	4
Auge-Saint-Médard	5	4	2	3	2	3	4	2	2	1	1
Bonneville	0	1	2	0	0	1	0	0	0	0	1
Total	28	19	17	17	15	12	17	17	17	15	14

S01

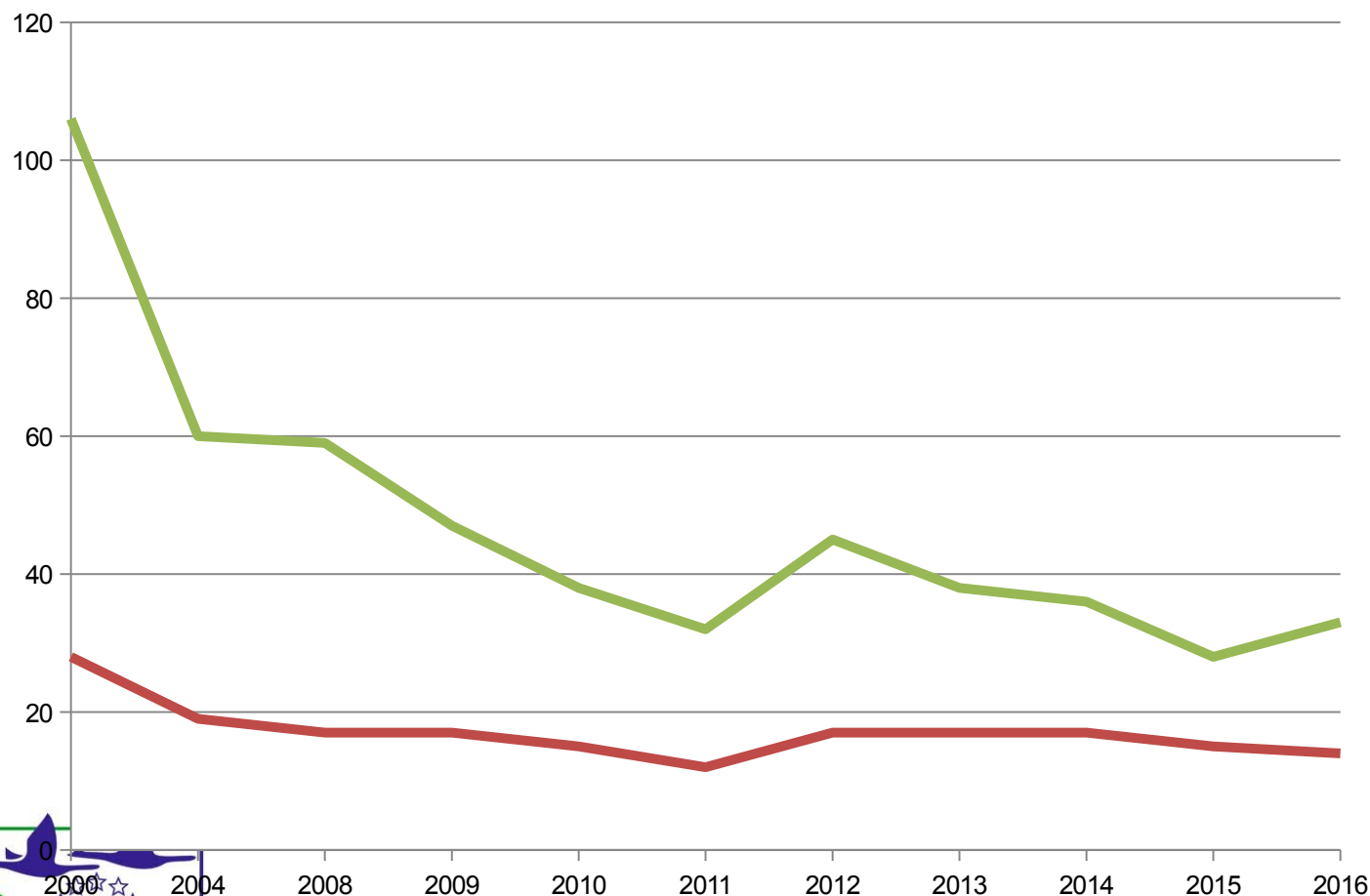
SUIVI DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS D'ESPÈCES CIBLES

+++

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

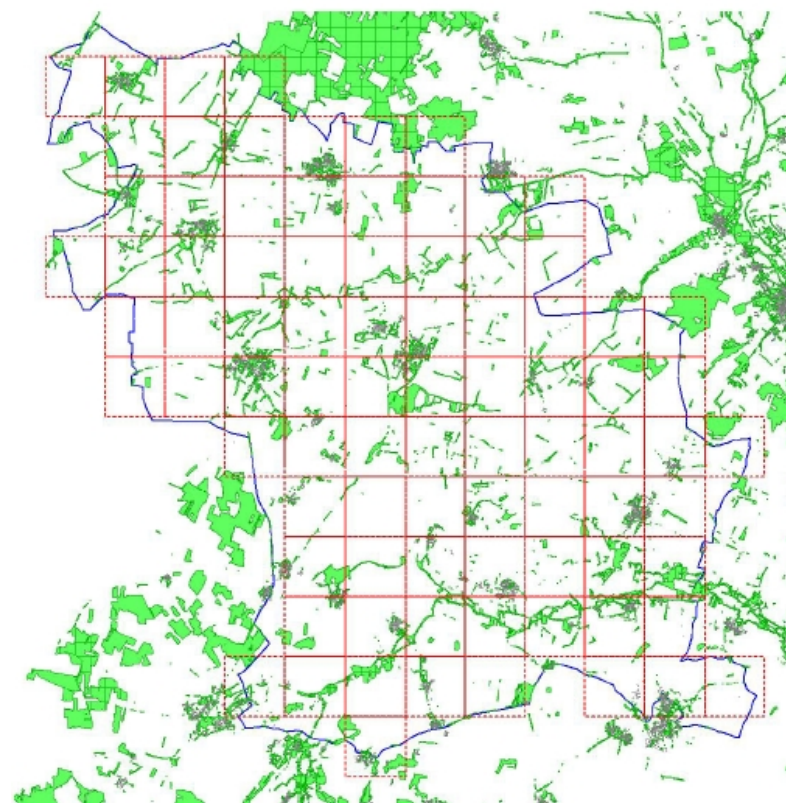
Plaine de Barbezières à
Gourville

Département de Charente



2016 : Changement de protocole

- Etude de toutes les parcelles pour repérer les couples nicheurs
- Réalisation par la Fédération des Chasseurs
- 2 passages (mi-avril et mi-mai)
- 86 carrés de 100 ha

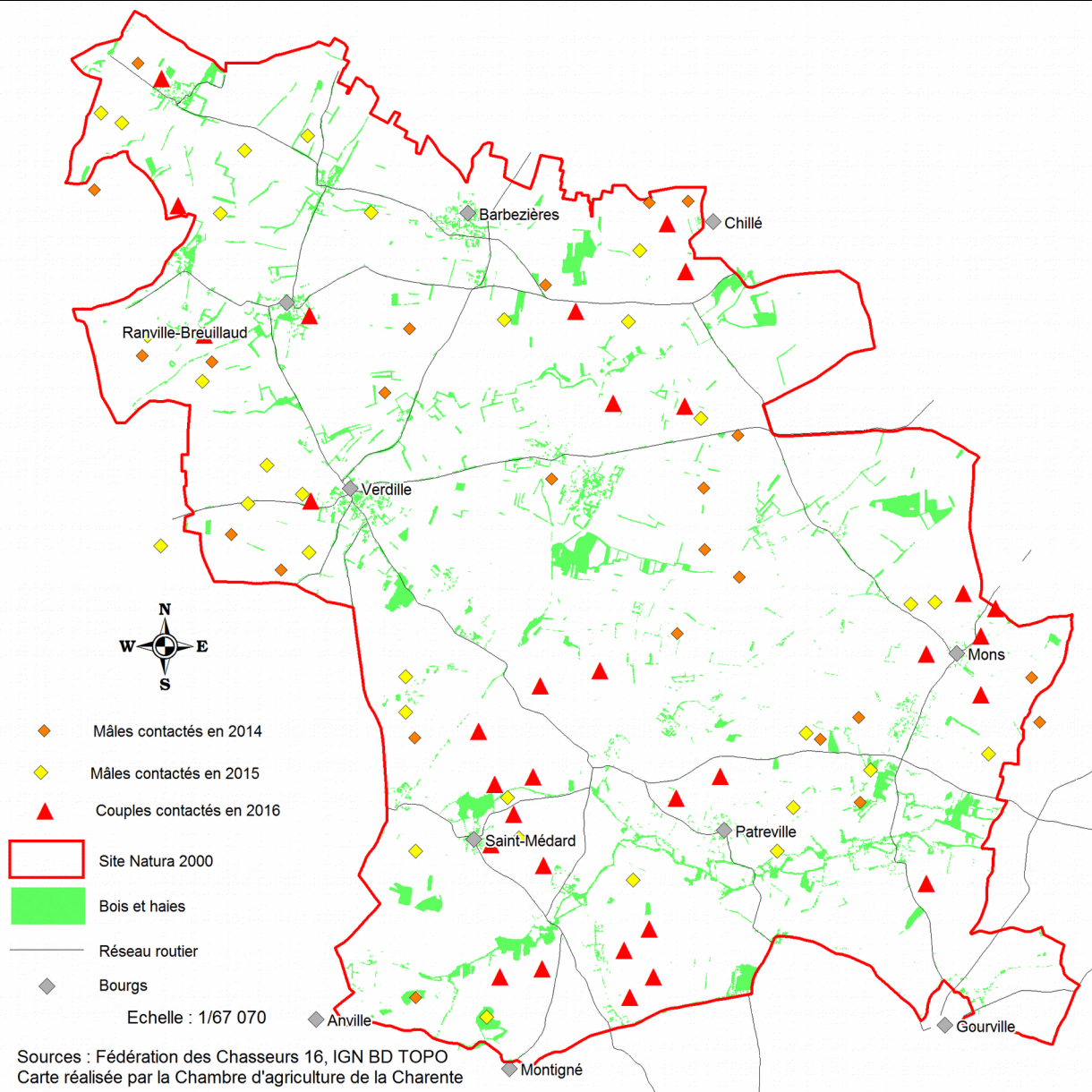


S01

SUIVI DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS D'ESPÈCES CIBLES

+++

Résultats
Édicnème
riard
014 : 24 contacts
015 : 31 contacts
016 : 33 couples



TURE
ENTE



Sources : Fédération des Chasseurs 16, IGN BD TOPO
Carte réalisée par la Chambre d'agriculture de la Charente

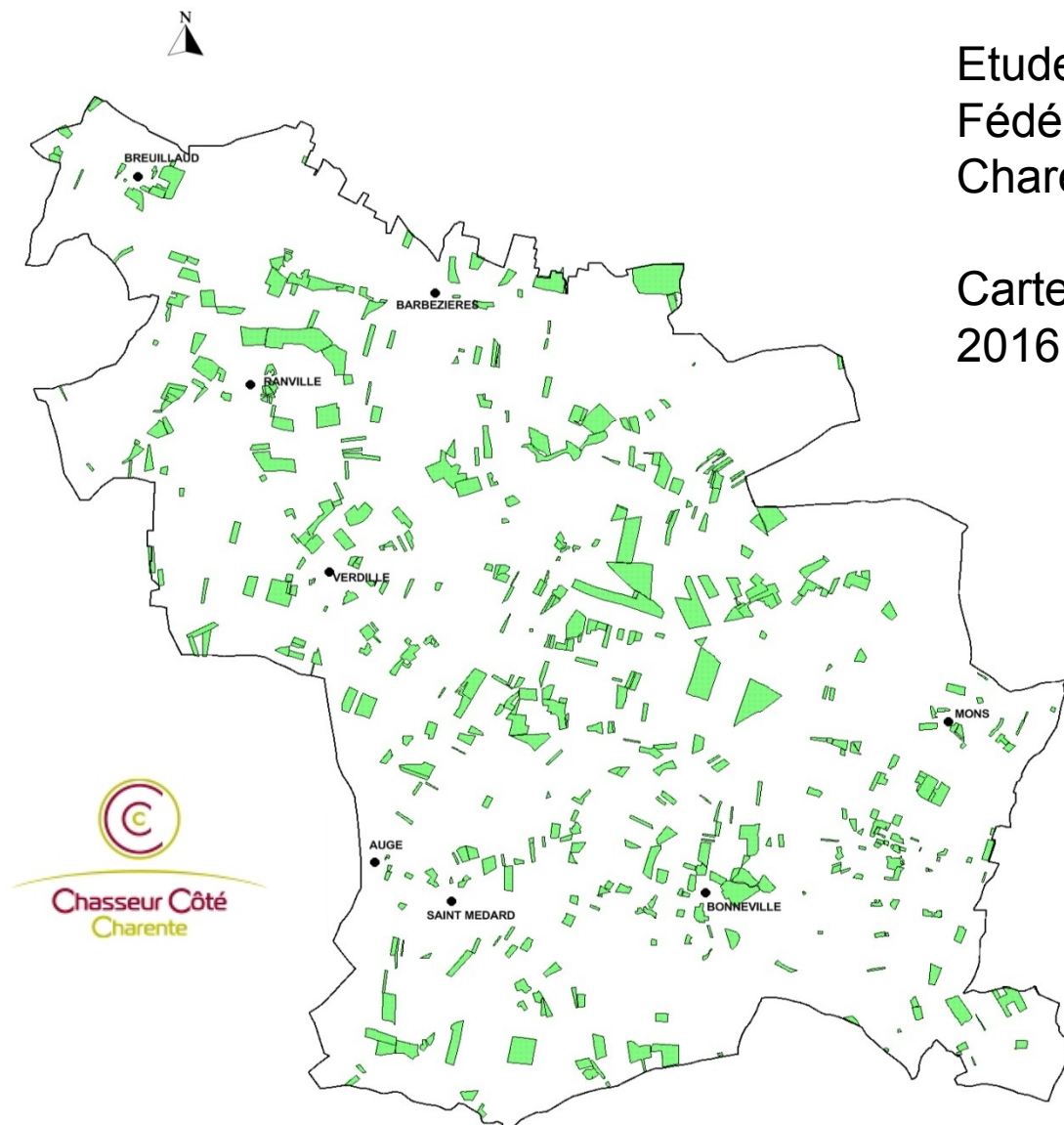
ins

Etude de l'assolement 2016 par la
Fédération des Chasseurs de
Charente.

Carte des surfaces enherbée en
2016

753 Ha de couverts
herbacés au printemps
2016

9,28% de la surface du
site



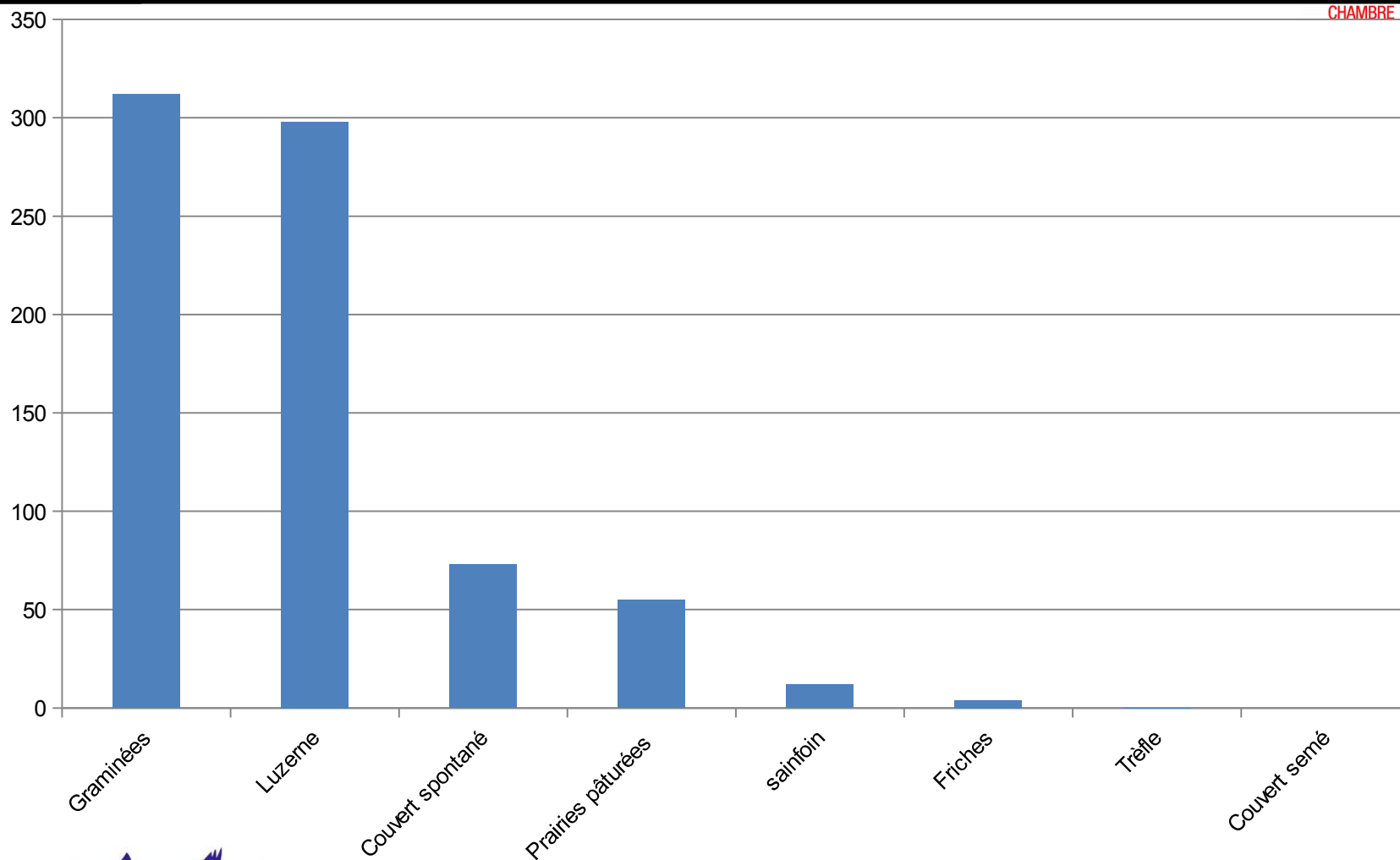
Ensemble agissons

S02

SUIVI DE L'OCCUPATION DU SOL ET DES PRATIQUES

+++

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

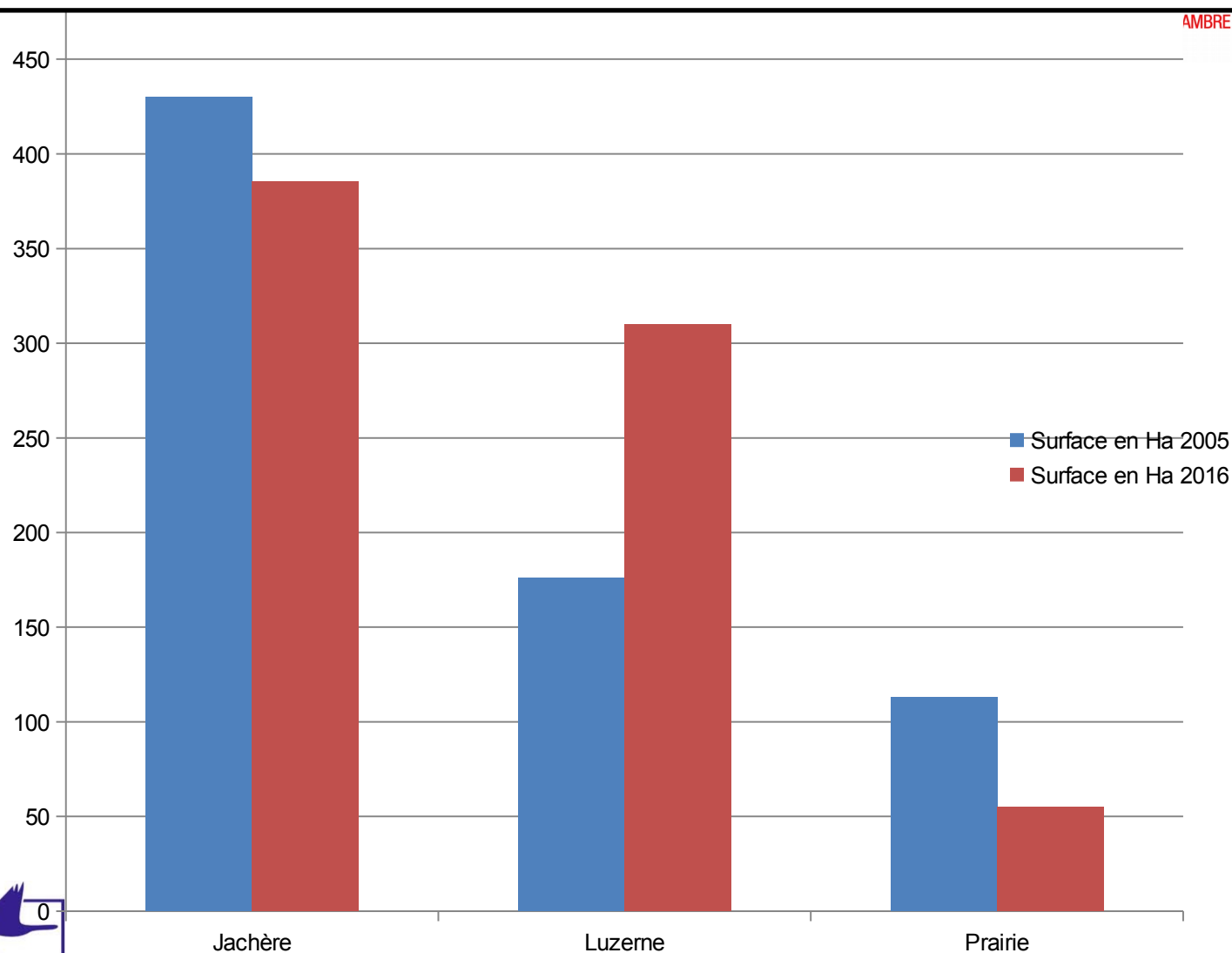


S02

SUIVI DE L'OCCUPATION DU SOL ET DES PRATIQUES

+++

AMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

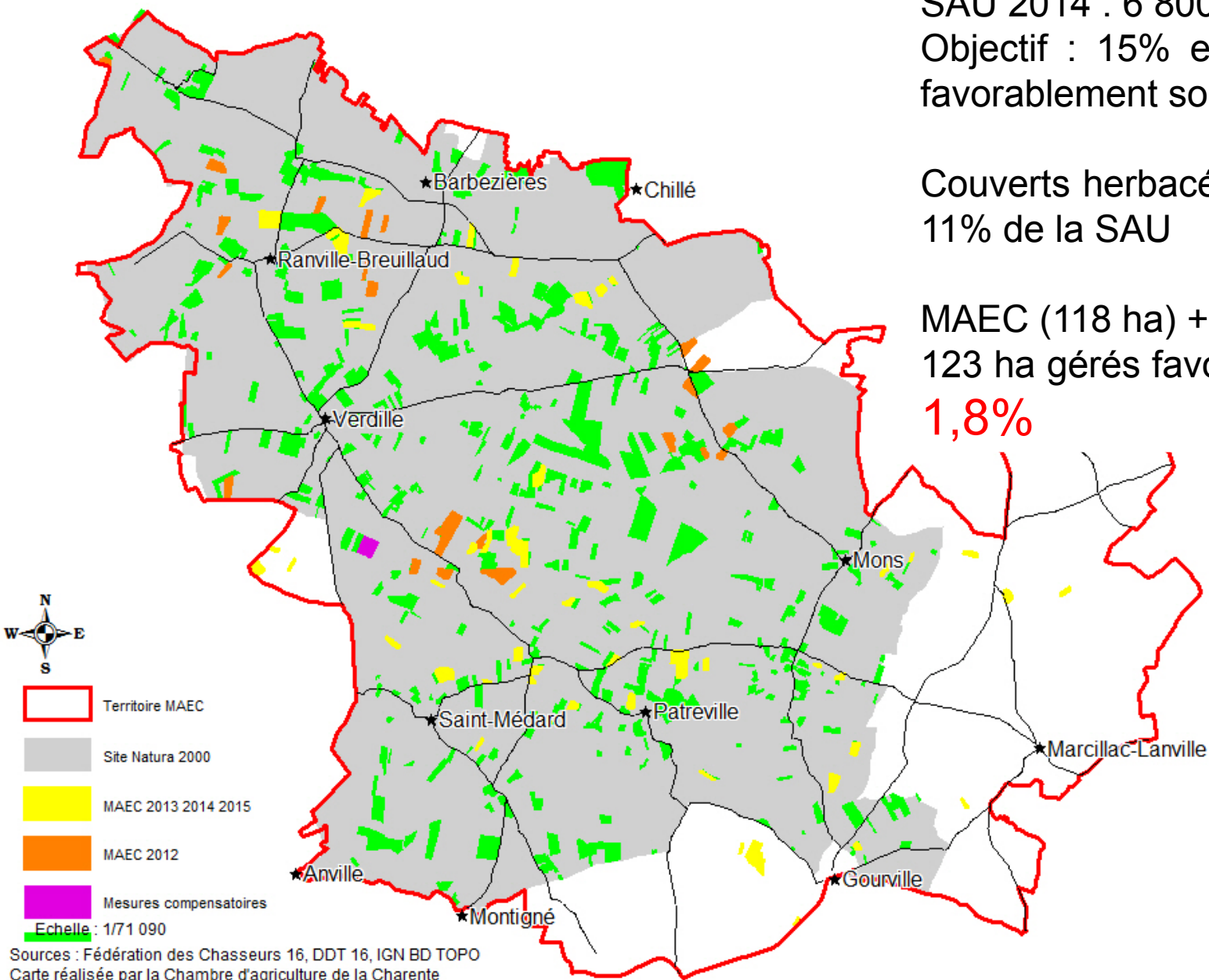


Ensemble agissons

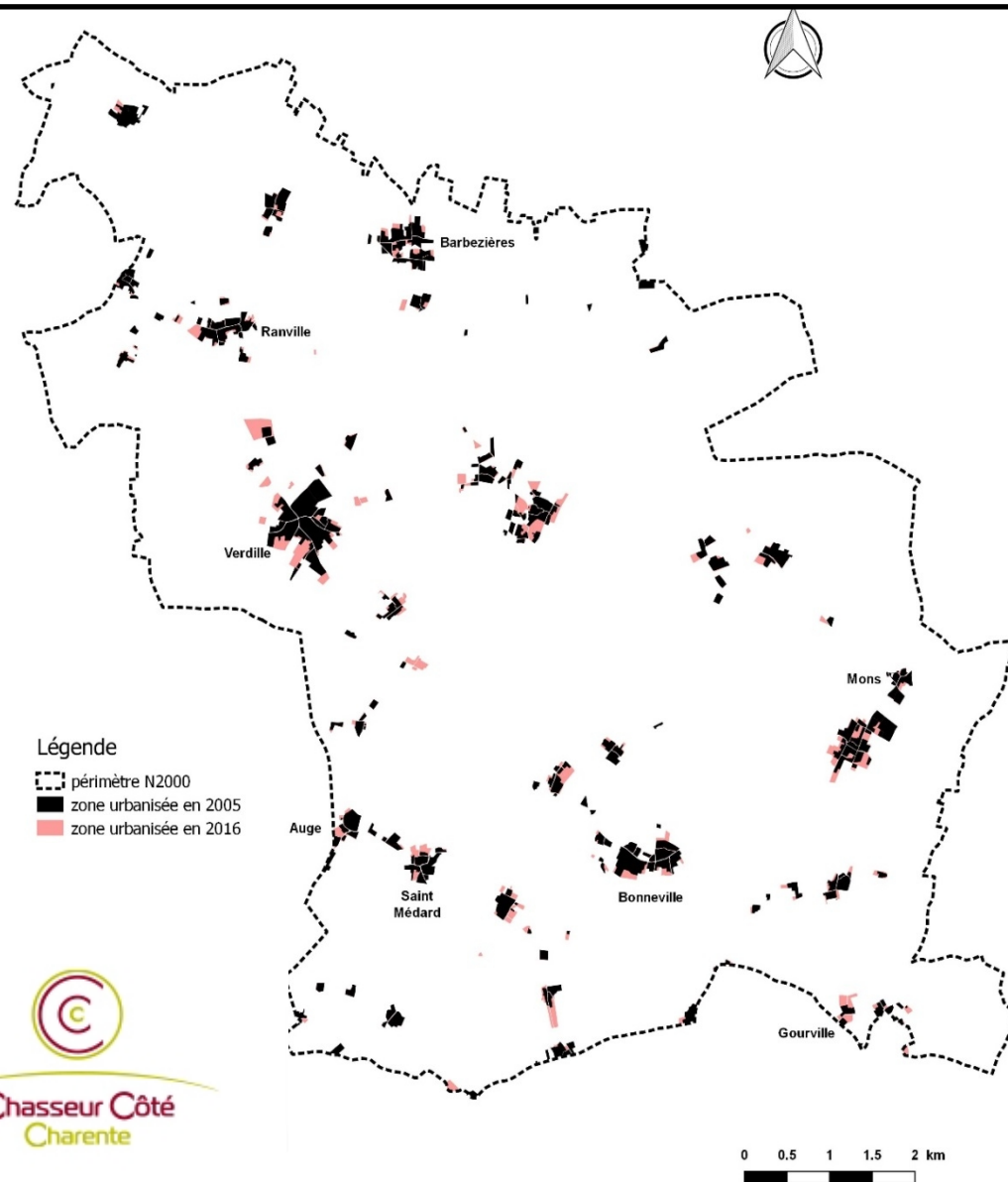
SAU 2014 : 6 800 ha
Objectif : 15% en herbe gérés
favorablement soit 1 020 ha

Couverts herbacés : 753 ha soit
11% de la SAU

MAEC (118 ha) + MCE (5 ha) →
123 ha gérés favorablement soit
1,8%



La surface urbanisée a augmenté de 61,6 hectares entre 2005 et 2016, soit 3,9% de la surface globale de la Z.P.S.



- Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000
<http://barbezieresgourville.n2000.fr>

- Une lettre d'information N°3 va être distribuée

Barbezières à Gourville
Lettre d'information du site Natura 2000 FR5412022
« Plaine de Barbezières à Gourville »
Lyon 2 - Juin 2016

**Près de chez vous
L'Oedonème criard ou courlis de terre**

Edito
L'entretien et l'amélioration des sites Natura 2000 est une tâche complexe, car elle implique de nombreux acteurs. C'est pourquoi la Chambre d'Agriculture de la Charente a initié une série de lettres d'information pour vous tenir au courant de nos actions et de vos droits. Cette lettre est destinée à vous informer sur les travaux réalisés et à vous proposer des idées pour améliorer vos pratiques.

Pourquoi pas ... une barre d'effarouchement ?
Les espèces qui vivent au sol ne s'adaptent pas facilement aux travaux agricoles. Elles sont donc menacées. Pour les protéger, on utilise des barres d'effarouchement. Elles ont pour but de faire peur aux animaux et de les éloigner des zones sensibles.

Barre d'effarouchement à paille
C'est une barre faite de paille et de bâtons. Elle est plantée dans le sol et se relève facilement par le vent. Elle a pour but de faire peur aux animaux et de les éloigner des zones sensibles.

Barre d'effarouchement à chènes
C'est une barre faite de chènes et de bâtons. Elle est plantée dans le sol et se relève facilement par le vent. Elle a pour but de faire peur aux animaux et de les éloigner des zones sensibles.

Comment procéder ?
- ne pas travailler pendant les périodes de nidification (mars à mai)
- utiliser des chènes de 10 à 15 cm de diamètre
- planter les chènes à 1 m de distance les uns des autres
- planter les chènes à 1 m de la zone sensible

Enseignons

S03

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LES SITES NATURA 2000
DES PLAINES CHARENTAISES**

+ + +

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

➤ Sortie grand public 2017 :

- Sortie le 14 mai 2017 avec Charente Nature
- Randonnée de 3h avec arrêts
- Association Gourvi'loisirs



Ensemble agissons

S06

ETUDE PRÉALABLE VISANT À IDENTIFIER LES TRONÇONS ÉLECTRIQUES POSANT PROBLÈME

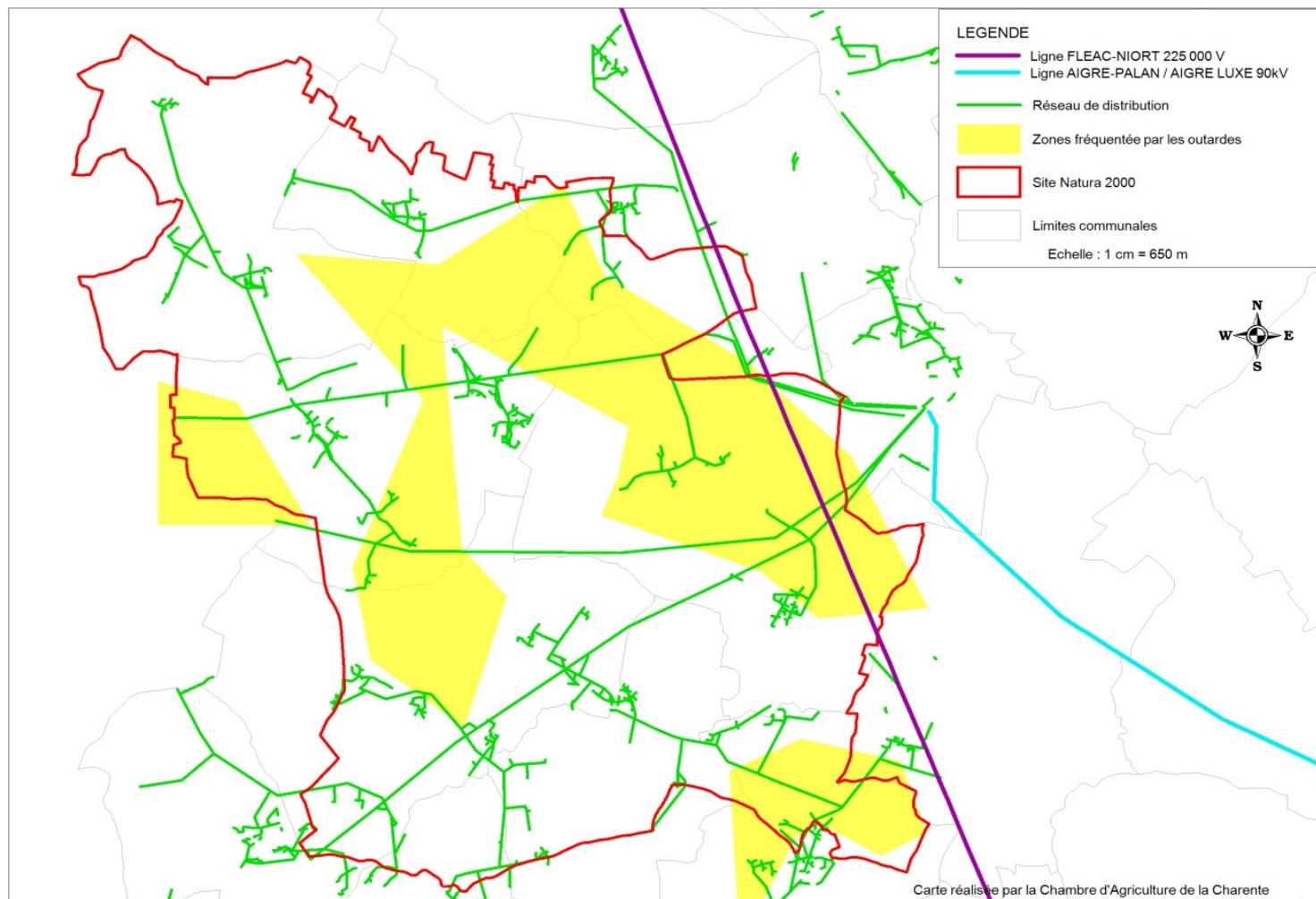
+++

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

- Etude d'impact réalisée
- Travaux prévus pour l'été 2017
- Partenariat avec Charente Nature qui prospectera les parcelles avant les gros chantiers



Ensemble agissons



BILAN FINANCIER



Actions du Docob	Coût
E02 Sauvegarde des nichées - Diffusion de la plaquette par courrier	570 €
S01 Suivi de l'état de conservation des populations d'espèces cibles - Suivi des outardes par Charente Nature - Suivi des œdicnèmes par la Fédération des Chasseurs	2400 €
S02 Suivi de l'occupation du sol et des pratiques	2990 €
S03 Programme de sensibilisation sur les sites Natura 2000 des plaines Charentaises - Rencontres avec les utilisateurs du site, sortie grand public, lettre d'information 3	3134 €
S04 Mise en œuvre du document d'objectifs - Réunions avec les services de l'Etat, études d'incidences	5967€
S05 Suivi de l'évolution des activités socio-économiques et des réglementations - Suivi des activités économiques, de la réglementation et séminaire outarde	855 €
S06 Etude préalable visant à identifier les tronçons électriques posant problème -Contacts avec RTE et Charente Nature pour les travaux sur la ligne à haute tension	2482 €



Merci de votre attention



Ensemble agissons